

2 0 NOV. 2011



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
ET DES ANCIENS COMBATTANTS**

*Le Ministre*

Paris, le 22 NOV. 2011  
DEF/CAB/CC5

14371

Monsieur le député, *Cher Jean Pierre*

Soucieux de préserver la pérennité des activités nationales dans les domaines de l'optronique et de la navigation inertielle, l'Etat, à la fois actionnaire et client de Thales et Safran, a demandé aux Présidents de ces deux sociétés de réfléchir à un rapprochement éventuel de leurs activités dans ces deux domaines.

L'objectif stratégique est de contribuer à la rationalisation de la base industrielle et technologique de défense par la création de deux pôles d'excellence nationaux positionnés au meilleur niveau mondial dans ces domaines de très haute valeur ajoutée. En outre, l'objectif industriel recherché est double :

- d'une part, un rapprochement de ces activités permet d'atteindre une masse critique et de dégager des marges de manœuvre financières permettant de continuer à investir significativement sur ces technologies de pointe, et conserver ainsi un tout premier rang mondial ;
- d'autre part, un rapprochement permet de dégager des synergies commerciales entre les deux entreprises, notamment sur les marchés à l'exportation.

Il appartient aux entreprises de déterminer le meilleur mode de coopération permettant de satisfaire ces deux objectifs. Les discussions entre industriels se poursuivent et la forme précise que pourrait prendre ces projets de rapprochement est toujours discutée au fonds.

En toute hypothèse, le Gouvernement sera extrêmement attentif à l'impact potentiel de ce projet sur l'emploi, notamment sur l'emploi industriel local, ainsi que sur le respect des spécificités propres à chaque entreprise.

Monsieur Jean-Pierre ABELIN  
Député de la Vienne  
Maire de Châtellerault  
102 Boulevard Blossac  
86100 Châtellerault

.../...

J'ajoute, s'agissant plus précisément du site de Châtelleraut, que sa très forte spécialisation dans le domaine de la conception et de la production de centrales de navigation inertielle pour des applications d'aéronautique civile, lui permettra d'envisager l'avenir avec sérénité.

Je vous prie de croire, Monsieur le député, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Mme G. L.*

  
Gérard LONGUET